

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004

Prix : 250 F CFA

Ouverture du 8ème Forum

national du paysan (FNP) à Kara :

La transformation du secteur agricole au cœur des travaux



Visite des stands

P.7

Les efforts de changement de Faure Gnassingbé reconnus :

Les raisons du "come-back" de l'Allemagne pour une nouvelle ère de coopération avec le Togo



P.4

Faure Gnassingbé accueillant la délégation allemande

Tenue du dernier conseil des ministres à Notsè :

Faure Gnassingbé résolument engagé à se rapprocher encore plus des populations

P.5

Crises au sein de l'opposition :

L'UFC se réveille de sa "léthargie" et appelle l'opposition à se départir des égos pour avancer

P.3



Sambiani Djimongou, SG de l'UFC

Conflits de voisinage et paix sociale :

Les perturbations sonores sources de nombreux différends

P.6

Nouveau sélectionneur à la tête des Eperviers du Togo :

Claude Le Roy fera-t-il réellement la différence ?

P.1



Claude Le Roy, coach des Eperviers

Déroulement du processus de décentralisation :

CAP 2015 se referme dans sa coquille d'égoïsme et accuse le gouvernement d'agir unilatéralement



Les responsables du CAP 2015 lors de la conférence de presse hier à Lomé

P.7

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



ESMC
ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNC5 42425

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: « *éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde* » et l'objectif 8: « *promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous* », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « *intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte* » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
 - Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « *d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte* »,
 - Maîtriser l'outil informatique,
 - Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
 - Bien maîtriser la localité d'affectation.
- * **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site www.esmcgacsource.com/inscription autonome offreur d'emploi *d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte*.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 6662 75 / 96 00 11 85.

Crises au sein de l'opposition : L'UFC se réveille de sa "léthargie" et appelle l'opposition à se départir des égos pour avancer

Disparue des radars, et absente de la scène politique depuis belle lurette, l'Union des Forces du Changement (UFC), le parti de Gilchrist Olympio n'est pas morte, mais se trouve dans une forme de léthargie, comme toute l'opposition d'ailleurs, et se prépare à un retour sur scène qui se voudra inclusif et participatif avec les autres partis de l'opposition.

C'est en substance ce qu'a soutenu le secrétaire général du parti "Détia" Sambiani Djimongou sur les ondes de la radio Victoire Fm ce jeudi, insistant que l'UFC se porte très bien, et que le parti s'oriente vers la naissance d'une nouvelle ère.

Pour M. Sambiani Djimongou en effet, l'opposition a passé tout le



Sambiani Djimongou, SG de l'UFC

temps à s'entredéchirer, à s'attaquer, à se neutraliser, à s'envoyer des fléchettes empoisonnées, et à se nuire mutuellement, au lieu de faire face

et d'attaquer ensemble l'adversaire commun qui est en face, afin de parvenir à l'alternance tant souhaitée par toutes les entités de la popula-

tion togolaise.

" L'UFC se porte comme toute l'opposition togolaise, nous sommes dans une forme de léthargie, nous avons passé le temps à nous entre déchirer, à nous attaquer entre nous au lieu d'attaquer l'adversaire qui est en face, et nous nous sommes neutralisés ", a reconnu non sans raison le député de l'UFC.

Comme solution à cette situation qui disloque petit à petit toute l'opposition togolaise, ce dernier estime que "l'heure est au sursaut d'orgueil pour voir comment nous allons nous réorganiser pour repartir dans une véritable lutte avec beaucoup plus de ténacité, afin de réaliser notre objectif commun qui est l'alternance à la tête du pays, à l'exemple du

peuple béninois ".

" Le slogan "si ce n'est pas moi ce ne sera jamais toi", doit être complètement bannis de nos esprits. Si on arrive à avoir une certaine solidarité entre nous les partis de l'opposition, au lieu de dire c'est moi le plus grand, c'est moi le plus beau, nous pouvons facilement venir à bout du régime RPT-UNIR, j'en suis convaincu ", rassure Sambiani Djimongou.

Contrairement aux autres partis de l'opposition qui estiment qu'aucun pas n'a été franchi depuis le début de la lutte pour les réformes politiques, constitutionnelles et institutionnelles, le député de l'UFC estime pour sa part que beaucoup de chemins a été fait, et c'est la division qui empêche à l'opposition de réaliser l'alternance.

"Depuis la lutte, nous avons gagné beaucoup de choses, nous avons gagné le bulletin unique, nous avons gagné de participer aux démembrements de la CENI, nous sommes représentés dans tous les bureaux de vote, nous pouvons avoir les procès-verbaux et les fiches de résultats, mais nous n'arrivons pas à faire comme au Bénin. Aujourd'hui même, on nous donne des financements pour la campagne électorale, pourquoi nous ne parvenons pas à renverser la tendance ? Nous devons nous poser des questions ", soutient Sambiani Djimongou.

Cet appel du député de l'UFC aussi noble qu'il puisse être, passera certainement inaperçu, quand on sait la considération que les autres partis de l'opposition accorde au parti Jaune, qualifié de "traître", à cause de la signature de l'accord RPT-UFC de 2010, qui a conduit à la division de ce parti pour donner naissance à l'Alliance Nationale pour le Changement.

Toutefois, l'UFC fière d'avoir accompli de grandes prouesses de par le passé, se dit confiante que la situation de l'opposition togolaise pourrait s'arranger si toutes les forces vives de ce bloc politique acceptent de s'asseoir, de faire taire leurs différences et d'œuvrer pour l'objectif commun.

" L'heure n'est pas au désespoir, l'heure est plutôt à se retrouver pour se réorganiser, en mettant les égos de côté, pour régler les problèmes avec des solutions véritables pour reconstituer la liberté des concitoyens ", propose M. Djimongou.

Pour l'heure, l'opposition continue de se déchirer à cause des conflits de leaderships, traduisant leur égoïsme et leur inaptitude à gérer véritablement des postes de responsabilités dans ce pays. Il ne faut pas être aveugle pour reconnaître que dans l'état actuel des choses, l'opposition togolaise n'est aucunement pas prête pour conduire les destinées de ce pays.

Pendant qu'ils sont occupés à se battre pour se faire un nom, Faure Gnassingbé continue de dérouler son programme social de ce troisième mandat, avec pour priorité, mettre chaque togolais à l'aise, et assurer le développement socio-économique du Togo.

Vers la naissance d'une nouvelle ère de la coopération germano-togolaise : La diplomatie de Faure Gnassingbé continue de porter des fruits

L'excellente relation de partage et de partenariat entre le Togo et la République d'Allemagne, fruit de la reprise de la coopération entre ces deux Etats grâce à la diplomatie de Faure Gnassingbé, a été célébrée cette semaine à Lomé à travers l'événement dénommé " Printemps de la coopération germano-togolaise ", initiative du ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine.



Le ministre Robert Dussey (dt) accueillant la délégation allemande

Au cours de ces rencontres qui ont réuni une délégation de dignitaires et d'hommes d'affaires allemands, ceux du Togo, ainsi que les ministères stratégiques du pays, les progrès réalisés par le Togo tant sur le plan politique avec le renforcement du ciment démocratique, que dans les domaines du social et de l'économie ont été hautement appréciés et félicités.

Pendant deux jours, ce cadre de concertation a été utilisé pour favoriser davantage des opportunités d'affaire entre le Togo et l'Allemagne, à travers des rencontres G-to-B (Gouvernement to Business) et des B-to-B (Business to Business) qui ont permis aux hommes d'affaires allemands venus dans le cadre de cette célébration, de discuter avec les différents ministères du Togo et les opérateurs économiques.

Pour le chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey, le Printemps, ce temps favorable est porteur d'espoir pour le rétablissement du climat d'affaire entre le Togo et l'Allemagne. Une opportunité pour les opérateurs économiques des deux pays de tisser au cours de ce rendez-vous, des relations d'affaires mutuellement bénéfiques.

" Comme chaque printemps est toujours porteur d'espoir, je reste convaincu que le Printemps de la Coopération Germano-togolaise permettra de créer une véritable synergie entre les opérateurs économiques allemands et togolais, au

germano-togolaise. Il a été notamment question de plancher sur les grands axes de l'économie allemande en matière d'aide publique au développement et d'investissement en Afrique, et sur l'entrepreneuriat social et du leadership féminin.

Du côté du Togo, le ministre de la Justice, Puis Agbetomey a détaillé les mesures prises par le gouvernement pour sécuriser les investissements étrangers et améliorer le climat des affaires. Sur le plan de la technologie, il a été convenu que " sans nouvelles technologies, pas de business ". Les participants ont donc écouté plusieurs présentations sur la manière dont le Togo entend développer l'internet, l'accès aux services en ligne et promouvoir tout le secteur numérique.

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, en reconnaissance aux œuvres de la République d'Allemagne au Togo, a tenu à marquer cette célébration de la coopération germano-togolaise d'un sceau particulier, en élevant Johannes Singhammer, vice-président du Bundestag, et Johannes Selle, membre de ce même Parlement et président du Groupe d'amitié Allemagne-Togo au rang d'Officier de l'Ordre national du Mono. Nobert Kloppenburg, le vice-président de la KfW, Ursula Männle, présidente de la Fondation Hanns Seidel et Margret Kopp, présidente de l'organisation Aktion Pit-Togohilfe.V ont pour leur part, été élevés au rang de chevalier.

En effet, les négociations intergouvernementales, précédées de consultations intergouvernementales, sont le mécanisme par lequel l'Allemagne renouvelle ses engagements tous les deux (02) ans pour soutenir le Togo sur le plan financier et technique dans le cadre de la réalisation de projets de développement. Dans cette optique, les deux pays se sont accordés, suite à la signature, le 9 décembre 2011 d'un protocole des entretiens gouvernementaux et à l'issue de plusieurs missions techniques menées par l'Allemagne au Togo, sur un programme de coopération dans les trois pôles prioritaires ci-après : Formation technique et Professionnelle et Emploi des Jeunes (ProFoPEJ) ; Développement Rural y compris l'Agriculture (ProDRA) ; et Décentralisation /Bonne

Gouvernance (ProDeG).

Aux termes des premières négociations intergouvernementales, tenues les 26 et 27 juin 2012 à Lomé, l'Allemagne a alloué au Togo une enveloppe financière de 26 millions d'euros pour la réalisation des programmes suscités, qui ont démarré en novembre 2012.

Les secondes négociations sur la coopération au développement entre le Gouvernement de la République Togolaise et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne se sont tenues les 4 et 5 juin 2014 à Lomé et sanctionnées par une enveloppe de 40 millions d'euros à raison de 29 millions d'euros pour la coopération financière et 11 millions d'euros pour la coopération technique.

Cependant, d'autres projets inclus dans le volet de la coopération hors pôle prioritaires, ont également été financés par la République allemande, qui montre ainsi qu'elle croit en les potentialités de développement du Togo.

Les derniers projets lancés par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne en faveur du Togo sont intitulés " Un seul monde sans faim " et " Renforcement des systèmes de santé de base au Togo ", avec des fonds respectifs de 9,40 millions d'euros et 5 millions d'euros. Le projet intitulé " Plus de place au sport - 1000 chances pour l'Afrique " est financé à hauteur de 9 millions d'euros en faveur de plusieurs pays d'Afrique dont le Togo.

Cet appui multiforme de l'Allemagne au Togo, loin d'être exhaustif, témoigne de la densité de la coopération allemande au Togo et de l'excellente qualité des relations historiques d'amitié entre les deux pays.

Les prochaines négociations intergouvernementales sur la coopération au développement entre la République Togolaise et la République fédérale d'Allemagne auront lieu en 2016 en Allemagne.

Conformément au Procès-verbal des Négociations intergouvernementales de juin 2014, il serait possible, lors des Négociations de 2016, d'examiner une augmentation du nombre de villes moyennes actuelles et de leur environnement rural dans lesquels la coopération allemande interviendrait.

G/N

G/N

Les efforts de changement de Faure Gnassingbé reconnus :

Les raisons du " come-back " de l'Allemagne pour une nouvelle ère de coopération avec le Togo

Depuis son accession à la souveraineté suprême du pays en 2005, Faure Essozimna Gnassingbé s'est résolu à donner au Togo un nouveau visage en conformité avec la modernité de l'heure. Il a pris l'engagement de faire régner au Togo une nouvelle ère de gouvernance, un nouvel esprit de respect des droits de l'homme et des principes démocratiques.

Et aujourd'hui, lorsque l'on jette un regard rétrospectif sur le chemin parcouru, déjà onze années, le chemin parcouru n'a pas été, non seulement de tout repos, mais a été aussi parsemé de difficultés d'ordre politique, économique et financière.

Cependant, malgré tout, le navire semble avoir franchi des étapes sûres et convaincantes. Les résultats sont là et certes, diversement appréciés. Toutefois, puisque le bon sens reste la chose la mieux partagée, la réalité demeure maître de l'illusion.

C'est ainsi qu'au moment où, une partie de l'opposition dite radicale voit tout en noir, pour nier tous les efforts de développement et d'amorce d'un changement réel, le pays du célèbre Goethe apprécie à juste titre les avancées réalisées. Des avancées qui suscitent en eux la volonté manifeste de renforcer leur coopération avec le Togo dans un esprit nouveau.

Si les relations de coopérations des pays développés ont été rompues depuis 1991 pour déficit de respect des droits de l'homme et des principes démocratiques, le groupe que représentaient les Etats-Unis et l'ensemble des pays de l'Union européenne, avait décidé de rompre toutes les aides au pays et d'aller investir dans d'autres pays.

Cette coopération timidement reprise en 2007, est en passe de



Faure Gnassingbé accueillant la délégation allemande

prendre une nouvelle tournure plus dynamique et plus renforcée. C'est ce qu'annoncent Berlin et Lomé.

Qu'est ce qui convainc aujourd'hui les pays, autrefois remontés contre le Togo, à revenir pour se bousculer aux portes du pays pour renouer et négocier une nouvelle coopération de partenariat gagnant-gagnant avec le Togo ?

Nul n'ignore de nos jours que ce sont les principes de rigueur, de probité et de travail bien fait qui caractérisent, les valeurs fondamentales des allemands. Il est donc clair que ces derniers ne sauraient s'engager dans une relation bilatérale avec un pays qui n'incarne pas le minimum de ces valeurs.

Depuis son accession à la souveraineté suprême, Faure Gnassingbé, en tout cas, dans un élan patriote a ouvert des chantiers de réformes.

En matière politique, une nouvelle loi portant réglementations des manifestations publiques a été votée pour renforcer la liberté d'expression des

partis politiques. Dans la même lancée, l'aide de l'Etat aux partis politiques est devenue une réalité. Les élections au Togo, depuis 2007, ne connaissent plus de violences post électorales car, les conditions de transparence et d'équité ont été renforcées avec une pleine participation des acteurs de l'opposition.

Au regard des conséquences sociopolitiques profondes, liées à la crise sociopolitique qu'a connue le pays depuis les années 1963 à 2005, et qui constituent des obstacles évidents pour un développement national harmonieux, Faure Gnassingbé a senti le besoin de réconcilier les togolais pour instaurer la paix et la stabilité nationale. C'est ce qui a motivé la création de la commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR). Une commission qui a produit un rapport de réparation des torts confié à une nouvelle commission notamment le Haut Commissariat à la Réconciliation et à l'Unité Nationale (HCRUNN) qui est actuellement en activité.

Parallèlement à ce chantier politique, Faure Gnassingbé s'est donné pour objectif de créer les conditions de l'épanouissement d'un secteur privé productif et d'une importance remarquable.

À cet effet, il s'est engagé pour la création d'un climat des affaires opportun. C'est dans cette optique qu'une lutte sans merci contre la corruption a été engagée, qu'un assainissement des finances publiques a été amorcé. Cette volonté de mobiliser les ressources nationales pour faire face aux besoins d'investissement en infrastructures sociales (écoles, hôpitaux, etc.), et économiques (routes, marchés, etc.).

En vue de favoriser la création des entreprises et rendre plus efficace leurs activités, le gouvernement a réduit de un millions de francs CFA à cent milles francs CFA avec une rapidité de création.

La lutte pour l'assainissement des finances publiques, a conduit à la création du Guichet unique pour le Commerce Extérieur, à l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Reconnaissant qu'un fonctionnement normal et indépendante de la justice reste déterminante pour l'attrait des investisseurs, il n'a pas manqué d'ouvrir le chantier de la modernisation de la justice. Cette amélioration s'entend d'un point de vue juridique et judiciaire.

Ainsi donc, le gouvernement a

engagé une vaste réforme visant la modernisation de la justice au Togo tout en intégrant la nécessité d'un professionnalisme dans le travail des magistrats. Il a également procédé à une intégration les textes communautaires et internationaux dans l'arsenal juridique national. Il s'est ainsi imposé l'élaboration et l'adoption d'un nouveau code pénal intégrant les nouvelles formes d'infractions.

Aujourd'hui, Faure Gnassingbé est résolument engagé sur la voie de la décentralisation et d'une gouvernance décentralisée en vue de répondre plus efficacement aux besoins de la population à la base.

Cette décentralisation dont les dernières élections locales datent de 1987 s'impose aujourd'hui plus que tout autre chose. Elle constitue l'un des sujets importants au cœur des recommandations de l'Union Européenne car le Togo est aujourd'hui le seul pays de la sous région où, la gouvernance décentralisée n'est pas à l'ordre du jour.

Vivement que cette nouvelle ère contribue à créer de multiples emplois pour les jeunes. Un chantier qui demeure préoccupant malgré les efforts fournis par le gouvernement. Tout de même, il ne faut pas manquer de continuer par compter sur les efforts nationaux pour sortir du sous développement que de vouloir compter sur les aides au développement.

Armand

Délocalisation de la première session ordinaire de 2016 de l'Assemblée : Une première dans l'histoire qui confirme la marche vers la décentralisation

Après la ville de Notsè qui a accueilli pour la première fois une réunion hebdomadaire de conseil des ministres, c'est au tour de la ville de Kara d'abriter, pour la toute première fois d'ailleurs, l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2016 de l'assemblée nationale togolaise, traduisant ainsi la volonté et l'engagement des autorités du pays à aller jusqu'au bout du processus de décentralisation à travers le rapprochement de l'administration vers les administrés.

allemand, Johannes Singhammer qui est à la tête d'une délégation de parlementaires allemands en séjour au Togo.

Cette rencontre qualifiée d'historique a été placée sous le thème : " La représentation nationale à la rencontre du peuple profond ", thème qui témoigne des efforts entrepris par le gouvernement pour rapprocher les élus du peuple de leurs populations, dans le cadre du processus de décentralisation en cours au Togo.



Les Députés à l'Assemblée nationale (Photo archives)

C'est en effet le palais des congrès de la ville de Kara (420 km au Nord de Lomé), qui a servi de cadre à la toute première session parlementaire de l'assemblée nationale, en dehors de son siège habituel de Lomé, avec présence effective du Vice-président du parlement

Cette " historique " première délocalisation a été saluée par le vice-président du parlement allemand, Johannes Singhammer. Pour ce dernier, cet acte est un moyen pour être plus proche du peuple, au service duquel les députés sont, d'ou

Suite à la page 6

Persistance de la crise à Mango :

LE FEU COUVE TOUJOURS SOUS LA CENDRE, MALGRÉ LES MISSIONS DE PAIX

Le feu de la frustration, de la colère, des prises de position radicales qui ont résulté des manifestations violentes organisées par la population de Mango, une ville située à 520 km au nord de Lomé, avec à la clé, des pertes en vies humaines pour s'opposer au projet de réhabilitation des aires protégées n'a pas été totalement éteinte par la mission conduite par l'ancien président de l'Assemblée nationale, Fambaré Watara Natchaba.



Des pneus brûlés en pleine route à Mango

Cette tension est toujours réelle et évidentes, même si certains semblent faire croire que tout est rentré dans l'ordre. Les dernières informations reçues des habitants de la ville montrent que les cœurs restent béants de douleurs et de frustrations. De toute évidence, la nomination d'un nouveau préfet, en la personne de du Col. Ouadja Manti semble n'avoir rien apporté.

En effet, cette semaine encore, précisément le 1er avril 2016, des échauffourées ont été déclarées dans la ville entraînant encore d'autres blessés graves et d'autres blessés légers. Et pour cause, un enseignant d'école ferait obstacle à la mobilisation des élèves pour participer à la célébration de la fête de l'indépendance. Ce dernier ayant été arrêté et enfermé par le préfet, cette attitude du préfet a créé la révolte des autres jeunes de la localité qui ont revendiqué sa libération.

Face à cette situation dont toute l'ampleur de la gravité semble ne pas être perçue par les autorités compétentes du pays, il faut signaler que la population de Mango est caractérisée par une révolte qui l'amène à développer des attitudes de désobéissance civile. A comprendre de plus près le comportement de cet enseignant, il faut reconnaître qu'il ne serait que la partie émergée d'un iceberg.

A l'état actuel de la situation, il faut remettre en cause la démarche des autorités pour ramener la paix dans la région. C'est ainsi que s'impose une discussion sérieuse avec les représentants légitimes de la population afin de trouver les solutions réelles qui s'imposent.

Il est clair que la méthode de la dissuasion par la terreur semble ne pas avoir d'effet ou de résultats. Et dans ce contexte, il est important que chaque action que doivent poser les autorités administratives et sécuritaires de la localité respecte les textes en la matière afin d'éviter les excès de pouvoir. Ce genre de situation est observé au moment où le préfet s'est substitué à un juge pour décider la privation de liberté d'une personne.

Voilà des situations qui ne sont pas de nature à ramener le calme et une paix durable dans la ville.

En tout cas une solution équitable est toujours possible et le gouvernement doit s'en préoccuper.

Armand

Situation de pénurie du carburant au Togo :

Rareté ou une stratégie subtile pour ravir la vedette aux vendeurs de " Boudè " ?

Depuis lundi, l'on a remarqué des attroupements monstres dans les stations d'essence. Et pour cause, les usagers ne trouvent pas de carburant dans la ville pour s'en approvisionner. Mais, aux abords des routes avec les vendeurs de carburant frelatés le carburant a été rare à certains endroits mais toujours disponible en abondance dans d'autres endroits.

Si pour certains, il s'agit d'une stratégie pour le gouvernement de ravir la vedette aux vendeurs de carburant aux abords des routes, pour d'autres encore comme le gouvernement, il s'agit d'un effet du manque du carburant chez les vendeurs communément appelés " Boudè ".

D'autres encore prétendent que cette attitude de rareté du carburant est une scène organisée pour faire croire à une réelle rareté du carburant en vue de procéder à une nouvelle augmentation des prix. Cette situation, de par le passé a été effectivement à l'origi-

ne d'une augmentation des prix des produits pétroliers.

Puisque ces derniers s'approvisionnent auprès des autres pays comme le Bénin, le Ghana et le Nigéria où la même situation a été bel et bien remarquée.

Depuis un certain temps, les stations d'essences annoncent et se plaignent de la mévente et de la diminution sensible de leurs chiffres d'affaires. Une situation très inconfortable pour ces dernières au regard de charges qui sont les leurs dans ce genre de commerce. Ils n'ont pas hésité à manifester leur mécontentement.

L'une des raisons les plus sensibles à la base de ce phénomène est que le taux de chômage est très élevé. Les jeunes hommes et les jeunes femmes désœuvrés, se sont tous lancés dans le commerce du carburant frelaté afin de pouvoir survivre. Malgré les risques liés à ce commerce de carburant dans les rues et son entreposage non loin des concessions ou habitations, ces derniers ne sont pas prêts à aban-



Mme Bernadette Légzim-Balouki, ministre en charge du Commerce

donner leur seul gagne pain.

En témoigne leur présence encore en grand nombre aux abords des routes, nonobstant les multiples rafles d'arrestations opérés à travers l'opération entonnoir I et II élaboré et mise en œuvre par le ministère de la sécurité et de la protection civile.

De toute évidence, les ventes du carburant frelaté fait perdre des

milliards de franc CFA aux stations d'essence. Et avec la dernière baisse des prix dans un tel contexte, il est clair que ces derniers rencontreraient encore plus de difficultés. Une chose très importante à relever est la résistance des usagers à se rendre dans les stations d'essence pour plusieurs autres raisons.

Entre autres raisons, il serait reproché aux stations d'essence de

ne pas servir les mesures normales de carburant, le mauvais accueil de certains serveurs de carburant. C'est clair que le problème de méventes entraîne des chiffres d'affaires inférieurs à ce qu'ils ont l'habitude de réaliser.

Une situation que les promoteurs des stations d'essence semblent ne pas digérer. Mais de toute évidence cette situation leurs a vraiment profité parce que tous les usagers ont afflué vers eux pour s'approvisionner en carburant et effectivement faire des réserves.

Selon les informations données par le ministre du Commerce et de la promotion du secteur privé, Mme Légzim-Balouki, cette rareté découle du fait que les vendeurs de " boudè " n'ont plus de carburant.

Elle a annoncé que bientôt les choses rentreront dans l'ordre et la société en charge de la distribution servira le carburant aux stations pour faire de cette situation un mauvais souvenir.

Armand

La lutte contre le diabète au cœur de la journée mondiale de la Santé :

Les journalistes et acteurs de la société civile formés pour une meilleure éducation de masse

Les pertes en vies humaines sont de nos jours contrariantes, tant les chiffres sont alarmants. D'un côté, le terrorisme, de l'autre, le paludisme, et par ailleurs, le Sida. Mais, l'un de ces maladies qui tuent silencieusement reste le diabète.

Cette maladie a été au cœur d'une rencontre entre les journalistes et les acteurs de la société civile le jeudi 7 avril à Lomé, au siège du bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Cette activité placée sous le thème : " Le diabète, soyez plus fort que le diabète, mangez sain, faites régulièrement se l'exercice physique, contrôlez votre glycémie ", rentre dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la Santé.

Aujourd'hui, avec l'industrialisation, les comportements alimentaires ont sensiblement changé. L'alimentation des citoyens repose en proportion importante sur les produits industrialisés.

C'est ainsi que dans ces produits consommés, le taux de sucre est élevé. La vie est aujourd'hui une vie d'occupations multiples et la pratique des activités sportives devient de plus en plus rare. Cette concentration du sucre dans le sang provoque à un moment donné le diabète.

Même si cette maladie chronique n'arrive pas avec des manifestations graves, elle n'est pas pour ainsi dire loin d'être dangereux. Elle est une maladie potentiellement grave.

Les formes physiques qui s'apparentent aujourd'hui à une vie d'aisance, caractérisée par un gros ventre chez les hommes et de grosses fesses chez les femmes sont parfois, et le plus souvent, des situations de début de diabète. Une forme de ce genre devrait commencer par inquiéter. En 2015, le taux de prévalence du diabète au Togo est estimé à 3,98%.



La table d'honneur au lancement des activités de la JMS

Dans le contexte de prévention contre les maladies non sexuellement transmissibles dont le Diabète, le gouvernement togolais s'est engagé par la création d'une direction en charge de cette lutte.

Durant la cérémonie d'ouverture, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Moeti, dans une déclaration liminaire, a fait savoir que cette maladie constitue une lourde charge publique sur les dépenses de l'Etat. Selon elle, cette année, l'accent est mis sur la prévention et le traitement du diabète. Elle a expliqué le diabète qui est dû à une concentration élevée du sucre dans le sang.

Madame Moeti a signalé qu'il existe deux types de diabète, notamment, le diabète de type 1 caractérisé par une insuffisance d'insuline dans le sang et le diabète de type 2 résulte d'une mauvaise utilisation de l'insuline produit dans le corps qui est le plus répandu et dû au manque d'activité sportive.

Pour le directeur du cabinet du Ministère de la santé, représentant du ministre, le diabète occupe aujourd'hui une place importante dans le taux de mortalités. Selon lui, la création d'un service contre le diabète est un pas vers une lutte efficace contre cette maladie.

Armand

Tenue du dernier conseil des ministres à Notsè :

Faure Gnassingbé résolument engagé à se rapprocher encore plus des populations

Après la création de nouvelles préfectures et communes, suivie d'une grande rencontre entre le Président de la République et les chefs traditionnels du Togo, Faure Gnassingbé a fait un nouveau pas dans le processus de décentralisation, qui vise à rapprocher l'administration des administrés, en tenant le dernier conseil des ministres à Notsè, alors que cette rencontre hebdomadaire se tenait généralement à Lomé ou à Kara.

Irréversiblement engagé dans ce processus de décentralisation, le Chef de l'Etat ne cesse de multiplier des initiatives pour témoigner à la population, qu'il se soucie de son bien-être, et qu'il met tout en œuvre pour mettre à sa disposition des infrastructures de développement, afin de lui assurer un épanouissement économique et social stable.

En témoignent les deux décrets, et les deux communications écoutés au cours de ce conseil des ministres.



Le Président Faure Gnassingbé s'adressant aux populations de Notsè

" Le premier décret pris par le conseil fixe les attributions du ministre de la sécurité et de la protection civile et porte organisation et fonctionnement dudit ministère. Ce décret vise à assurer une meilleure adéquation entre les missions assignées au ministre et celles dévolues à l'ensemble des services relevant de son département en vue d'en

accroître l'efficacité. Au titre de ses attributions, le ministre de la sécurité et de la protection civile assure principalement la sécurité intérieure et la protection civile ", précise le communiqué ayant sanctionné la rencontre.

Ce décret traduit entre autres la volonté du gouvernement d'améliorer la sécurité de chaque citoyen

togolais, afin que ces derniers puissent vaquer librement à leurs activités quotidiennes sans l'ombre d'une crainte. C'est donc le symbole d'attachement au bien être sécuritaire des togolais, à travers le renforcement de la sécurité et de leur protection civile.

Le second décret adopté par le conseil porte " réglementation de la délivrance des actes d'urbanisme en république togolaise. Ce décret consacre deux innovations, notamment la réduction des délais et des procédures qui sont désormais de 30 jours contre les 8 mois constatés dans la pratique, et la réduction des coûts liés à la simplification des procédures administratives ".

Comme le précise si bien le communiqué, ce présent décret " participe de la volonté du gouvernement de réduire le temps et les coûts liés à l'obtention du permis de construire, à sécuriser les biens des particuliers et à doter l'Etat d'outils moder-

Suite à la page 6

Conflits de voisinage et paix sociale :

Les perturbations sonores sources de nombreux différends

Quoi qu'on puisse dire, les togolais ont un besoin et un intérêt urgent de renforcement de leur cohésion sociale. Le vivre ensemble des citoyens dans l'harmonie, qui passe pour être le vœu ardent du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, est réellement menacé. En effet, au cœur de toutes ces adresses à la nation, Faure Gnassingbé ne manque pas de conviction pour réitérer la nécessité pour les citoyens d'entretenir une relation de respect mutuel, de tolérance, et d'entente mutuelle. Cependant, comment faire en sorte que ce vœu soit traduit dans la réalité, reste encore un défi à relever.



Une partie de danse dans un bar à Lomé

Interpellé par les prérogatives qui lui sont reconnues de maintenir et de préserver l'ordre public, à travers, la tranquillité, la santé publique et la sécurité, le ministre Yark Damehane est à plus d'un titre interpellé par ces devoirs et responsabilités.

La situation devient de plus en plus préoccupante au moment où les citoyens ignorent encore qu'entre le droit à la liberté d'entreprise et le devoir lié au respect de la tranquillité des voisins, il y a la nécessité de trouver un équilibre. Ce qui est fondamental à une vie harmonieuse et

un vivre ensemble que souhaite la plus haute autorité de l'Etat.

Cet équilibre est consacré par une mesure que les citoyens semblent encore ignorer de toute évidence.

Aujourd'hui, la paix sociale est de plus en plus menacée par plusieurs conflits de voisinage. Ces derniers intoxiquent le vivre ensemble et crée des frustrations de tout genre, ainsi que des rivalités qui, parfois, entraînent des violences. Cette situation connue dans la plupart des quartiers des grandes villes du territoire, constitue une source d'instabilité sociale, mieux, un frein à la consolidation de

l'imperméabilité du tissu social.

De quoi s'agit-il réellement ? En effet, il s'agit du problème lié aux "nuisances sonores" source, par excellence des troubles de voisinages, des troubles à l'ordre public, notamment à la tranquillité, et à la santé publique.

Une tranquillité dont l'Etat, représenté par l'administration gouvernementale, est, à la fois, garant de sa protection et responsable des conséquences négatifs qui pourraient en résulter.

De plus en plus menaçant pour les relations de bon voisinage, le phéno-

mène des nuisances sonores impose à l'autorité compétente, en occurrence au ministre de la Sécurité et de la protection civile, le Colonel Yark Damehane, de donner corps à l'application véritable de la mesure de police spéciale pour réglementer l'exercice des différentes activités fontaines de nuisances sonores, d'une part, et la protection des droits des citoyens voisins à ces derniers à jouir de leur tranquillité, d'autres part. Ces nuisances sonores sont, en outre, des troubles réels à la santé publique.

Des prises de bec ou des rivalités sont quasiment régulières entre les habitants des maisons proches de certains corps d'activité. Les professionnels des métiers tels que les soudeurs, les meuniers, les exploitants de Bars, les pasteurs, parfois de mauvaise foi ou par ignorance, ne cessent de troubler le repos de leurs voisins.

En effet, à certaines heures de la journée ou de la nuit, où les citoyens sont censés se reposer, les bruits que font les soudeurs, les meuniers, les exploitants de Bars, les pasteurs, amènent les citoyens à intervenir auprès d'eux pour leur dire d'arrêter de travailler. Ce qui n'est souvent

pas du goût des ces derniers qui estiment qu'ils sont empêchés d'exercer librement leurs activités.

" Entre le droit à la liberté d'entreprise et le droit à la tranquillité, il y a le devoir de ne pas empêcher l'autre de jouir de son droit ". Ce qu'ignorent en réalité beaucoup de citoyens.

Dans les quartiers habités par les personnalités influentes du pays, des injonctions sont données aux détenteurs de ces genres d'activités de délocaliser leur activité. Ceux qui sont désobéissants subissent des pressions à travers des débarquements de policiers ou de gendarmes pour les réduire au silence.

Tous les citoyens ont le droit de jouir de la tranquillité. Il est inconcevable que ce droit fondamental soit devenu un privilège pour une catégorie de personnes bénies d'influences sociales.

Les commissariats sont envahis par des cas de litiges qui ne seraient pas en réalité des conflits portés à leur connaissance si les citoyens connaissaient et comprenaient leurs droits et devoirs. Il est donc impérieux que l'éducation des citoyens sur leurs droits et devoirs soit accentuée.

Armand

Tenue du dernier conseil des ministres à Notsè :

Faure Gnassingbé résolument engagé à se rapprocher encore plus des populations

Suite de la page 5

nes de gestion de l'occupation des sols".

En ce qui concerne les communications, la première a planché sur le processus d'élaboration de la politique nationale de la protection civile et de la création d'une agence nationale de protection civile. Ceci confirme ainsi l'importance que le gouvernement accorde à la sécurité

de chaque citoyen afin que le climat de paix social dans lequel nous vivons puisse être conservé.

" Il apparaît au terme de cette communication que malgré les nombreux instruments mis en place par le gouvernement pour prendre en charge les cas d'urgence résultant des catastrophes naturelles ou sanitaires, il se pose un problème de coordination. C'est pour pallier ce

problème de coordination qu'une politique de protection civile assortie d'un plan d'action est en cours d'élaboration, de même que la mise en place d'une agence nationale de la protection civile ", explique le communiqué.

Cette agence, poursuit le rapport de la réunion, aura pour mission de coordonner les actions de toutes les structures intervenant dans le

domaine de la protection civile et servira d'interlocuteur unique pour la mobilisation des ressources auprès des partenaires humanitaires ou de développement.

Au titre de la seconde communication, il a été question de la stratégie de modernisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Ceci vise à adapter les formations professionnelles aux

exigences du marché de l'emploi, afin de permettre une meilleure insertion professionnelle et réduire ainsi le chômage.

" Cette communication fait ressortir l'inadéquation existant entre les exigences du marché actuel de l'emploi et la formation professionnelle et technique actuellement délivrée dans les centres de formation. Les raisons de cette inadéquation ayant fait l'objet d'une étude, il est envisagé trois actions prioritaires : Un programme national d'intégration des TIC dans l'enseignement professionnel pour remplacer les outils actuellement utilisés, ce qui impose une révision des curricula et de l'environnement de formation ; la création d'un centre pour assurer les formations initiales, continues, professionnelles et d'insertion; et l'acquisition rapide d'un important matériel d'ordinateurs et d'appareils numériques afin d'engager la phase pilote des réformes ".

Il apparaît claire au vue de ce rapport du conseil des ministres, est des rapports des réunions hebdomadaires récentes du gouvernement, que Faure Gnassingbé et son équipe sont plus que jamais déterminés à aller de l'avant, et à faire de l'émergence du Togo une réalité sûre, émergence au centre de laquelle se trouvera le bien-être de la population.

G/N

G/N

Délocalisation de la première session ordinaire de 2016 de l'Assemblée :

Une première dans l'histoire qui confirme la marche vers la décentralisation

Suite de la page 4

le besoin que cette initiative soit reprise dans d'autres villes du pays également.

" Le parlement se situe au cœur même de la démocratie, sans député élus démocratiquement il n'y a pas de démocratie. Un député élu porte le mandat de son électeur et sa mission est de voter les lois et de contrôler les actions du gouvernement ", a souligné M. Singhammer, qui se dit satisfait de se retrouver au cœur " d'une histoire en marche ".

Qualifiant cette délocalisation des travaux du parlement à l'intérieur du pays de " symbole fort ", président de l'Assemblée nationale Dama Dramani a salué cette initiative, tout en félicitant les députés d'avoir accepté d'adhérer à cette vision de la décentralisation que le gouvernement est en train de réaliser.

" Ceci est un symbole fort à nos yeux pour illustrer la dimension nationale du parlement. Nous promettons par ailleurs que cette initiative ne va pas s'arrêter à Kara, mais va se poursuivre dans les autres localités du pays avec des réunions

délocalisées des commissions spécialisées et des Journées portes ouvertes dans des contrées reculées de la capitale ", a indiqué le président de l'Assemblée Nationale.

Nous avons osé, a-t-il poursuivi, et aujourd'hui nous sommes heureux et fiers d'être dans le Togo profond pour l'ouverture de la 1ère session de notre institution.

Habitué à critiquer toutes les actions du gouvernement, certains leaders de l'opposition ont, pour une fois, salué cette initiative, qui selon eux, aident à rapprocher les députés de la base qui les a élu. C'est à cet effet qu'ils ont émis le vœu que les sorties des élus du peuple ne se limitent pas seulement à cette sortie sur Kara, mais qu'elle s'étende à d'autres villes et localités du pays.

Il faut rappeler qu'en conseil des ministres la semaine dernière sous la conduite du Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé, le gouvernement a adopté un projet de loi portant création de quatre (4) nouvelles préfectures au Togo, avec pour objectif principal de " rapprocher constam-

ment l'administration des administrés pour une meilleure qualité du service public ".

Faure Gnassingbé pour sa part, a mis les pieds sur l'accélérateur afin de faire de la décentralisation au Togo une réalité.

" J'accorde une grande importance à la décentralisation. Plusieurs fois, on n'a parlé des élections locales mais on n'a jamais réussi à les organiser. Le sujet occupe le débat politique, mais le gouvernement ne peut pas décider tout seul sans votre avis ", a déclaré le Président de la République au cours de la rencontre eu en semaine dernière avec les chefs traditionnels du Togo.

En toute humilité, Faure Gnassingbé avait reconnu devant les têtes couronnées que les choses avaient trainé pour des raisons politiques et structurelles, mais il était désormais hors de question que le Togo reste en marge alors que la plupart des pays de la région ont déjà adopté une politique de décentralisation.

Dans ses propos, le Président de la République avait par ailleurs laiss-

se entendre que la décentralisation permettra d'améliorer le fonctionnement organisationnel et l'Etat sera mieux préparé pour faire face aux besoins des communautés à la base. A cet effet, a-t-il poursuivi, l'engagement des autorités en faveur de la décentralisation désormais est irrévocable.

La délocalisation de la session ordinaire de l'année 2016 de l'assemblée nationale, constitue une des preuves de cet engagement du gouvernement de Faure Gnassingbé, et de cette ferme volonté à aller de l'avant, n'en déplaise aux détracteurs. Les chiens continueront d'aboyer, mais la caravane passera et ira toujours de l'avant.

G/N

G/N

Pour vos annonces, publicités, reportages et communiqués contactez le 22 46 57 87/ 90 03 17 74

Ouverture du 8ème Forum du paysan togolais (FNPT) à Kara :

LA TRANSFORMATION DU SECTEUR AGRICOLE AU CŒUR DES TRAVAUX

Cadre d'expression des producteurs togolais dans l'effort de transformation du secteur agricole au Togo, le Forum National du Paysan Togolais, pour sa huitième édition a été lancé dans la ville de Kara. Placé sous le thème, " la transformation du secteur agricole par la promotion des entreprises et industries agricoles dans un cadre de partenariat public et privé ", il réunit depuis hier des délégations composées essentiellement d'acteurs du monde agricole venus des cinq régions du pays et qui, se plancheront sur l'Etat des lieux de l'agriculture togolaises et ses nouvelles orientations pour une modernisation.



Le ministre de l'Agriculture, Col Agadazi, lors de la visite des stands

L'objectif de ce forum devenu une tradition annuelle depuis 2009 est d'amener les producteurs agricole à assurer leur rôle pour l'atteinte et le maintien de la sécurité alimentaire au Togo.

Lors de la cérémonie d'ouverture solennelle qui a enregistré la présence effective du ministre Ouro-Koura Agadazi de l'Agriculture de l'Elevage et de l'Hydraulique, du représentant des producteurs togolais M. Ewovi, ,

du colonel Bakali Préfet de la Kozah, sans oublier M. Aboudou Assouma président de la Cour Constitutionnelle, les huit cent délégués qui n'ont pas voulu se faire conter l'évènement ont exprimé leur engagement à travers leur présence massive cet évènement qui revêt un caractère capital.

Après l'intervention du préfet de

la Kozah qui, a souligné l'honneur que sa préfecture a, en offrant son hospitalité à cette rencontre, le représentant des producteurs a su planter le décor de ce grand rendez-vous des acteurs du monde agricole en faisant un coup de projecteur sur les grands changements, cinq ans après la mise en œuvre du Programme National pour l'Investissement Agricole et la Sécurité Alimentaire (PNIASA).

Il a relevé l'espoir de l'Agriculture togolaise dans la nouvelle politique agricole qui, ambitionne garantir l'ac-

cess des producteurs aux marchés, avant de convier les participants à réfléchir lors de ce forum pour une véritable transformation de ce secteur.

Le Ministre Agadazi dans son propos au lancement officiel des travaux, a planté le décor par rapport aux différents secteurs d'intervention du PNIASA.

Dans le le secteur de l'eau et de l'assainissement, 6896 forages et 244 mini adductions d'eau potables ont été réalisés sur l'ensemble du territoire national. Pour lui, le thème de cette année témoigne des grandes avancées que le Togo a réalisées dans la mise en œuvre du PNIASA. Après cinq ans de parcours, l'on note dans l'organisation des producteurs la création de 1560 sociétés coopératives de 2011 à ce jour suivant l'acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Dans les filières végétales, il faut noter l'amélioration de la productivité due à la mise à disposition d'engrais et de semences à des prix subventionnés par l'Etat. Le ministre Agadazi, a relevé que suite à ces résultats, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation (FAO) vient de décer-

ner un deuxième prix après celui de 2013 au Togo pour avoir fait des efforts exceptionnels en réduisant de moins de 5% avant 2020, le taux de prévalence de la sous alimentation, un des objectifs du sommet mondial pour l'alimentation.

La filière animale et halieutique n'est pas du reste d'autant plus que, le Togo a réalisé des avancées considérables dans la maîtrise et la production de la santé animale avec une couverture vaccinale atteignant 90%. Le PNIASA, a généré plus de 15 000 emplois dont 5000 emplois durables et permanents.

Néanmoins, il a relevé les difficultés dans le démarrage de la campagne 2016-2017, dues aux aléas climatiques et à l'environnement sécuritaire du moment dans l'espace communautaire.

Soulignons qu'une visite de stands, où des exposants issus de différentes structures de productions ont permis aux visiteurs présents d'aller à la découverte des nouveaux produits et d'autres créativité locales. Les travaux du forum prendront fin le 09 avril. Il y aura des travaux en séances techniques et des ateliers débats.

Moudjib Falana

Nouveau sélectionneur à la tête des Eperviers du Togo :

CLAUDE LE ROY FERA-T-IL RÉELLEMENT LA DIFFÉRENCE?

De nos jours, ils sont fréquents en Afrique ces entraîneurs Européens dont la majorité sont des aventuriers qui, utilisent souvent des réseaux relationnels pour atterrir à la tête des sélections africaines, quand bien même ils ne maîtrisent pas dans la majorité des cas la réalité du terrain où ils s'aventurent. Tom Sainfiet, le désormais ex-sélectionneur des éperviers en est un cas, il ne fait plus l'unanimité au niveau du public sportif togolais et c'est fort de ce constat qu'il a été remercié par le Togo, et se voit remplacer par Claude Le Roy qui devra désormais conduire le Togo pour les trois prochaines années, pour un nouvel élan de son football.



Claude Le Roy, nouveau sélectionneur des Eperviers

déjouant les pronostiques avec à la clé une raclée au Togo (2-0) malgré son statu de mondialiste, alors que ses joueurs menaçaient de ne pas fouler la pelouse sans leur prime de qualification. Ce qui a fallu de peu être le scandale de la CAN Egyptienne s'est transformé en une démonstration de partie de football avec à la baguette Claude Le Roy.

L'Etat togolais a réussi un grand coup en amenant au Togo, un sorcier Blanc qui aujourd'hui fait partie de ces vrais nécromanciens du football africain qui, n'ont rien à avoir avec d'autres techniciens expatriés qui sont en fait des aventuriers en quête de prestiges et qui comptent sur leur réseau relationnel et en véritables opportunistes et qui n'attendent qu'une occasion pour sauter sur des équipes comme celle des éperviers.

Tom Sainfiet, fait les frais d'une décision qui vient arrêter l'hémorragie d'un football national qu'on tentait désespérément de soigner. A deux journées des éliminatoires de la CAN Gabon 2017, même si le Togo à encore toutes ses chances de qualification en main, il va falloir opter pour une prévision à moyen terme avec le technicien français. La mise en place d'une Direction Technique Nationale la reprise des compétitions officielles à travers une bonne organisation doivent être les priorités pour le moment.

Moudjib Falana

Déroulement du processus de décentralisation :

CAP 2015 se referme dans sa coquille d'égoïsme et accuse le gouvernement d'agir unilatéralement

Conscient de l'importance que constitue la décentralisation pour le développement d'un pays, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a engagé depuis quelque temps un processus devant conduire à asseoir cette décentralisation et aller aux élections locales. Comme à l'accoutumée cependant, ces efforts ne sont pas du goût de l'opposition, qui prend un malin plaisir à critiquer même quand il ne faut pas, histoire de signaler leur présence sur la scène.

C'est en effet à cet exercice lugubre que s'est prêté ce jeudi à Lomé le regroupement CAP 2015, qui comme un cercueil vide, a livré à la presse un message qui manque tout autant de fondement que de rigueur.

Face aux professionnels des médias, le CAP 2015 a soutenu allègrement que c'est " sous la pression de la classe politique et des partenaires du Togo, que le régime RPT/UNIR s'est enfin résolu à prendre une initiative concernant le processus de décentralisation ", comme si le gouvernement de Faure Gnassingbé n'en avait pas conscience, et que des engagements n'avaient pas été pris dans ce sens depuis belle lurette.

" Cependant, alors que la classe politique et les populations togolaises sont dans l'expectative d'une organisation consensuelle des élections locales, le gouvernement choisit encore une fois la fuite en avant, cherchant à imposer une démarche unilatérale dans la conduite du processus de décentralisation et des mesures qui constituent une violation de la Constitution et de la loi en vigueur sur la décentralisation ", expose le CAP 2015 dans sa déclaration de circonstance.

Et le regroupement de parti de continuer, " sans avoir pris la peine de communiquer à l'opposition, malgré ses nombreuses demandes, les documents pertinents actuellement diffusés par les médias, et d'engager des dis-



Les responsables du CAP 2015 lors de la conférence de presse hier à Lomé

cussions sérieuses avec la classe politique, le gouvernement s'emploie à exclure l'opposition de la préparation et de la mise-en-œuvre du processus de décentralisation ".

La question est de savoir, si les documents pertinents dont il est question sont diffusés par les médias, cela ne veut-il pas dire que ces documents sont vulgarisés et mis à la portée de tous ? Et si ces documents sont vulgarisés, peut-on parler d'un processus unilatéral fait en catimini vu que la population qui n'est pas bête et qui prend connaissance de ces documents peut avoir son mot à dire ? Le CAP 2015 attendrait-il un courrier officiel de Faure Gnassingbé avant de s'impliquer dans le processus ? Ont-ils essayé d'intégrer le processus et ont été confrontés à un refus ?

Autant de questions qui doivent réveiller la conscience des togolais pour lever le voile sur cette hostilité flagrante dont fait preuve l'opposition quant à ce qui concerne le processus de décentralisation qui devra conduire aux élections locales.

" Le gouvernement doit faire marche arrière parce que même s'il veut utiliser la voie de projet de loi, dans un pays démocratique, un pays où les premiers responsables manifestent un certain respect pour les populations et pour la classe politique, et lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi important, avant

d'en arriver au projet de loi, on prend la peine de consulter et de s'assurer qu'il y a un consensus ", déclare pour sa part Brigitte Adjamagbo Johnson, présidente du CAP-2015.

Peut-on réellement avancer si à chaque fois l'on doit faire marche arrière pour attendre ceux qui prennent le train en retard ? Ce n'est nullement pas possible en moins qu'on soit dans le même champ de vision que l'opposition togolaise.

Il apparaît une fois de plus que le CAP 2015 a raté une nouvelle occasion de se taire. Ce regroupement aurait mieux fait d'essayer de s'intégrer au processus avant de s'étaler sur la place publique, comme si le pouvoir dirigé par Faure Gnassingbé leur avait fermé la voie.

Faure Gnassingbé n'a-t-il pas déclaré en début d'année " nous avons besoin de toutes les filles et de tous les fils du Togo. Votre énergie et votre mobilisation seront décisives pour remporter les victoires de demain. Pour ma part, je ne ménagerai aucun effort afin de rassembler toutes les forces vives de notre pays autour des enjeux véritables qui doivent nous mobiliser ".

A croire que l'opposition veut délibérément entretenir un climat précaire entre elle et le pouvoir en place.

G/N

Communiqué de presse



DIFFICULTES D'ACHATS DES FORFAITS INTERNET PAR LE CODE *104#

Lomé, le 07 avril 2016- Dans la journée du jeudi 31 mars, un incident s'est produit sur nos plateformes techniques rendant indisponible les achats de forfaits internet par le code *104#.

TOGO CELLULAIRE vous informe que le service d'achats de forfaits par le code *104# est de nouveau opérationnel.

La Direction Générale présente toutes ses excuses pour les désagréments causés et rassure sa clientèle que les équipes techniques sont toujours à pied d'œuvre pour un retour à la normal dans les plus brefs délais.

TOGO CELLULAIRE vous remercie pour votre compréhension et vous témoigne une fois encore toute sa reconnaissance pour votre fidélité.

Pour obtenir plus d'informations : togocel@togocel.tg ou appelez le 888.

Vous pouvez aussi accéder à notre page Facebook : www.facebook.com/Togocel

Ou à notre site web : www.togocel.tg

Contact presse : Mlle OURO SAMA Djawadatou : 92277170.

TOGO CELLULAIRE est une société d'Etat à caractère commercial de droit privé créée le 18 février 1998 pour répondre au souci permanent du gouvernement Togolais de diversifier et de développer le secteur des télécommunications. Filiale de TOGO TELECOM, elle a démarré ses activités commerciales le 1^{er} Juillet 1998. TOGO CELLULAIRE s'est depuis lors positionnée en leader dans le secteur des télécommunications au Togo.

Elle s'évertue en 18 ans d'existence à prouver et à légitimer ce leadership. Son actuel Directeur Général est M. Afih ATCHA-DEDJI.

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen

Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:

Sama T. DJOBO

(00228) .90 03 17 74

.98 62 72 72

Rédaction:

Biva KPELAFIA,

Sam DJOBO,

Armand ATTISSO

Moudjib FALANA

Gaël N.

Kékéli (Stagiaire)

Kahf DJOBO (Stagiaire)

Secrétariat :

AGBERE Takira

Imprimerie:

La Colombe

Tirage :

2.500 exemplaires